

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/370320303>

Thapsus, port antique de Méditerranée

Article · April 2023

DOI: 10.4000/baefe.7660

CITATIONS

0

READS

9

14 authors, including:



Brassous Laurent

La Rochelle Université

37 PUBLICATIONS 42 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Guillaume Bruniaux

La Rochelle Université

23 PUBLICATIONS 66 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Jean-Michel Carozza

La Rochelle Université

213 PUBLICATIONS 894 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Ahmed Gadhoun

Institut national du Patrimoine, Tunisie

10 PUBLICATIONS 93 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Magnetic signal of soils [View project](#)



instrument and method [View project](#)

Thapsus, port antique de Méditerranée

Laurence Tranoy, Yamen Sghaïer, Laurent Brassous, Mohamed Ben Nejma, Guillaume Bruniaux, Jean-Michel Carozza, Lorenzo Fornaciari, Ahmed Gadhoum, Fatma Haddad, Nicolas Lachaussée, François Lévêque, Vivien Mathé, Chokri Touhiri et Natacha Volto



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/baefe/7660>

DOI : [10.4000/baefe.7660](https://doi.org/10.4000/baefe.7660)

ISSN : 2732-687X

Éditeur

ResEFE

Référence électronique

Laurence Tranoy, Yamen Sghaïer, Laurent Brassous, Mohamed Ben Nejma, Guillaume Bruniaux, Jean-Michel Carozza, Lorenzo Fornaciari, Ahmed Gadhoum, Fatma Haddad, Nicolas Lachaussée, François Lévêque, Vivien Mathé, Chokri Touhiri et Natacha Volto, « Thapsus, port antique de Méditerranée » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Maghreb, mis en ligne le 25 avril 2023, consulté le 27 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/baefe/7660> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.7660>

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Thapsus, port antique de Méditerranée

Laurence Tranoy, Yamen Sghaïer, Laurent Brassous, Mohamed Ben Nejma, Guillaume Bruniaux, Jean-Michel Carozza, Lorenzo Fornaciari, Ahmed Gadhoun, Fatma Haddad, Nicolas Lachaussée, François Lévêque, Vivien Mathé, Chokri Touhiri et Natacha Volto

NOTE DE L'AUTEUR

Date précise de l'opération : Du 15-30 mai 2022

Établissement éditeur : EFR

Autorité nationale présente : Institut National du Patrimoine de Tunis

Composition de l'équipe de terrain : Mohamed Ben Nejma (Institut National du Patrimoine) Laurent Brassous (UMR 7266 LIENSs), Pascal Brunello (UMR 7266 LIENSs), Guillaume Bruniaux (UMR 7266 LIENSs), Jean-Michel Carozza (UMR 7266 LIENSs), Lorenzo Fornaciari (École française de Rome), Ahmed Gadhoun (Institut National du Patrimoine), Fatma Haddad (Université de Tunis), Nicolas Lachaussée (UMR 7266 LIENSs), François Lévêque (UMR 7266 LIENSs), Vivien Mathé (UMR 7266 LIENSs), Omayma Nakbi (Université de Sousse), Côme Parfant (stagiaire), Yamen Sghaïer (Institut National du Patrimoine), Chokri Touhiri (Institut National du Patrimoine), Frédéric Pouget (UMR 7266 LIENSs), Laurence Tranoy (UMR 7266 LIENSs), Natacha Volto (UMR 7266 LIENSs).

Partenariats institutionnels :

- Institut National du Patrimoine de Tunis
- Université de La Rochelle, UMR 7266 LIENSs
- École française de Rome
- Casa de Velázquez
- Arpamed

Organismes financeurs :

- Institut National du Patrimoine de Tunis

- Université de La Rochelle, UMR 7266 LIENSs
- École française de Rome
- Casa de Velázquez, Arpamed.

Établissements porteurs de l'opération :

- École française de Rome
- Casa de Velázquez

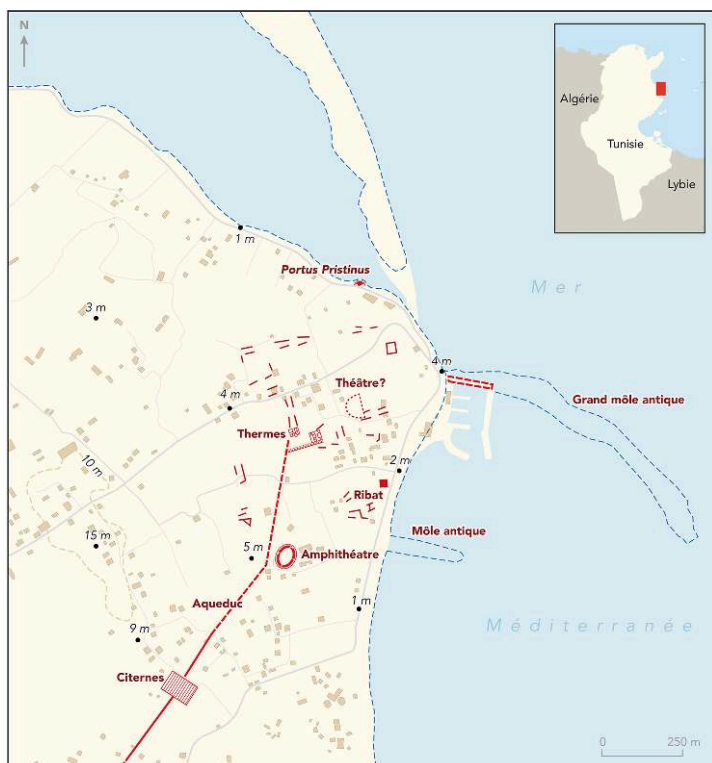
Données scientifiques produites :

<https://thapsus.hypotheses.org/>

Introduction

- 1 Les vestiges de *Thapsus* sont situés à l'emplacement de l'actuel lieu-dit Ras Dimass, municipalité de Bekalta, gouvernorat de Monastir, sur la façade orientale du Sahel tunisien (**fig. 1**). La ville mentionnée par de nombreux auteurs est célèbre pour avoir été le lieu de la victoire de César sur les Pompéiens en 46 av.J.-C. En dépit des monuments attestés, conservés *in situ* ou disparus¹, la chronologie, l'étendue et l'organisation urbaine restent méconnues. Le site est menacé par l'urbanisation galopante de Bekalta, par l'intensification des pratiques agricoles et par les phénomènes d'érosion marine. Il s'inscrit dans un milieu marqué par des transformations environnementales rapides² qui se manifestent par des évolutions du trait de côte en relation avec les variations du niveau marin. Ces mutations affectent la région côtière et l'arrière-pays, caractérisé par la présence d'une *sebkha*. Cette spécificité du site, combinée aux périls qu'il subit, a conduit à la mise en place en 2019 d'un programme interdisciplinaire, paléo-environnemental et archéologique. Interrompu par la pandémie, il s'est poursuivi en 2022.

Fig. 1. Localisation et plan du site.



En rouge : les vestiges attestés par la fouille ou les prospections.

DAO Pascal Brunello 2022.

La ville de *Thapsus*

- 2 Si la première mention apparaît chez le Pseudo-Scylax³, la date de fondation est encore impossible à déterminer. Les matériaux les plus précoces datent du VI^e s. av. J.-C. Durant la période punique et romaine, les activités commerciales se sont probablement développées en profitant des nouveaux courants ouverts par l'insertion de l'Afrique dans l'orbite de Carthage puis de Rome. Il est probable qu'elles se soient accentuées avec l'ouverture des marchés italiens et de la Méditerranée occidentale. Le rôle attribué à l'Afrique dans l'approvisionnement de Rome renforçait l'activité des ports de la Byzacène, d'autant que cette région bénéficiait d'une productivité agricole exceptionnelle⁴. Cette richesse est sans doute à l'origine du statut de la ville. Pline indique qu'elle bénéficiait de l'*immunitas* et elle obtint ensuite le statut de colonie romaine⁵. À partir de la fin du III^e s., après la réforme de Dioclétien, la cité fut intégrée dans la province de Byzacène. Elle devint le siège d'un évêché dont l'existence est attestée en 484. Après l'installation des Vandales, et malgré une probable transformation de son urbanisme, l'occupation se poursuit jusqu'à la période byzantine. Quelques vestiges d'époque islamique ont été mis au jour ; la ville semble avoir été abandonnée au Moyen Âge et le peuplement s'être déplacé à Bekalta⁶.
- 3 La plupart des vestiges connus ont été identifiés lors de prospections ou de découvertes fortuites ; la majeure partie de la ville reste ensevelie. Elle possédait un amphithéâtre⁷. Un aqueduc aboutissait à vingt-six réservoirs situés *extra muros* (env. 7035 m²). Des adductions partaient de ces citernes pour alimenter la ville *intra muros*⁸. Un complexe

monumental composé de vastes salles pavées de mosaïques, non loin de thermes monumentaux, a été récemment dégagé. L'habitat est mal connu mais des citernes pourraient être la trace d'espaces domestiques.

- 4 Des vestiges d'un môle étaient encore visibles dans les années 1970⁹, avant l'aménagement du port actuel¹⁰, tandis que le reste, immergé, apparaît sur des clichés zénithaux. Il s'étendait sur 1080 m de longueur¹¹ et aboutissait à une structure interprétée comme un phare. D'autres môles, plus petits, ont aussi été identifiés. Des vestiges de maçonneries sur le littoral septentrional du site, au sud du plan d'eau fermé par la flèche sableuse, ont été attribués à un port supposé primitif, qualifié de « *portus pristinus* ».
- 5 Cet ensemble donne donc une image éclatée de la ville dont on ignore l'extension et l'organisation. Des nécropoles puniques ont été étudiées¹² mais leur interprétation souffre de l'absence de connaissance sur la ville punique.
- 6 L'arrière-pays est sans doute limité par la *sebkha* de Moknine, dépression côtière de 10 km de longueur et 6 km de largeur, localisée sur la frange orientale du territoire de la cité et à 7 km du centre urbain. Entre la *sebkha* et la ville, les découvertes fortuites et les prospections de ces dernières décennies ont identifié une trentaine de sites témoignant des ressources économiques de l'*hinterland* de *Thapsus*. L'étude de la centuriation du territoire, déjà engagée¹³, doit être poursuivie afin de mieux cerner la politique de mise en valeur des terres et sa chronologie. Une vingtaine d'établissements agricoles est répertoriée. Il est probable que l'oléiculture, la vigne et les salaisons de poissons comptaient parmi les activités de production, comme dans la ville voisine de *Leptiminius*¹⁴. La découverte d'ateliers d'amphores à huile, à vin et/ou à salaisons de poissons témoigne des activités afférentes à ces vestiges, entre la période punique et l'Antiquité tardive¹⁵. Enfin, deux carrières de tuf et huit fours à chaux supposés romains auraient servi les chantiers des constructions locales¹⁶.
- 7 Cet ensemble constitue les marqueurs du degré de développement atteint par *Thapsus* ; ils témoignent de l'opulence de la cité pendant la période romaine et de sa longévité jusqu'à l'époque médiévale.

Les objectifs du nouveau programme

- 8 Le programme initié en 2019 vise à caractériser l'espace urbain, ses limites, son organisation, ses infrastructures portuaires en associant les dynamiques environnementales et historiques. L'objectif est aussi de contribuer à éclairer l'insertion de la ville dans le réseau des ports du *Byzacium*. La connexion avec l'arrière-pays, sa contribution à l'enrichissement de la cité sont des aspects à développer conjointement.
- 9 Trois axes de recherche sont privilégiés : l'inventaire et l'étude des données existantes et du cadre topographique ; l'étude paléo-environnementale et l'analyse de la dynamique physique du littoral ; les prospections géophysiques et les opérations archéologiques.

L'étude paléo-environnementale et l'analyse de la dynamique physique du littoral

- 10 Cette approche vise à comprendre l'évolution du trait de côte et à identifier les processus d'érosion ou de sédimentation. Des carottages (< 10 m) poursuivent deux objectifs : la connaissance et la modélisation de l'évolution de la paléogéographie de la ville, afin de mieux cerner son insertion dans le paysage ; la reconnaissance des impacts anthropiques liés à la construction de la ville et à l'exploitation des ressources, notamment l'érosion des sols. Ultérieurement, des analyses palynologiques, carpologiques et archéozoologiques contribueront à restituer la flore et la faune. Le croisement de ces résultats fournira des informations sur les transformations climatiques et environnementales ainsi que sur les rapports humains/animaux (élevage, artisanat, consommation).

Les prospections géophysiques

- 11 Les prospections géophysiques, conduites prioritairement le long de côtes pour rechercher les structures littorales, mettent en œuvre trois méthodes : électromagnétique, électrique et géomagnétique. La première mesure une conductivité électrique du terrain. Elle est efficace pour la détection de structures bâties résistantes, enfouies dans les zones humides et salées. La deuxième mesure une résistivité électrique. Elle est aussi adaptée à l'étude de structures en pierre (murs, voies), même dans des terrains plus secs. La troisième, qui mesure les perturbations du champ magnétique terrestre, permet la détection des zones chauffées (foyer, fours), mais aussi des structures fossoyées (fosses, fossés, sépultures) ou bien encore des structures bâties en matériaux faiblement magnétiques tels les calcaires.

Les fouilles

- 12 Elles sont prévues en priorité sur les installations littorales (équipements portuaires, entrepôts, ateliers) mais aussi sur des édifices (théâtre, citernes, thermes), selon les besoins de la restitution architecturale ou en raison de menaces pesant sur leur conservation. Les résultats, outre leur apport à la connaissance de l'urbanisme, fourniront des données sur la chronologie de l'occupation.

La réalisation d'un WebSIG

- 13 Un WebSIG hébergé par la TGIR Huma-Num rassemble les sources disponibles (textes, cartes, vestiges, mobilier) et les acquis des nouvelles missions (prospections, orthophotographies, analyses sédimentaires, fouilles). Cet outil permet une mise en commun des données spatialisées puisque les acteurs du projet peuvent consulter les informations et les enrichir.

Les résultats obtenus en 2022

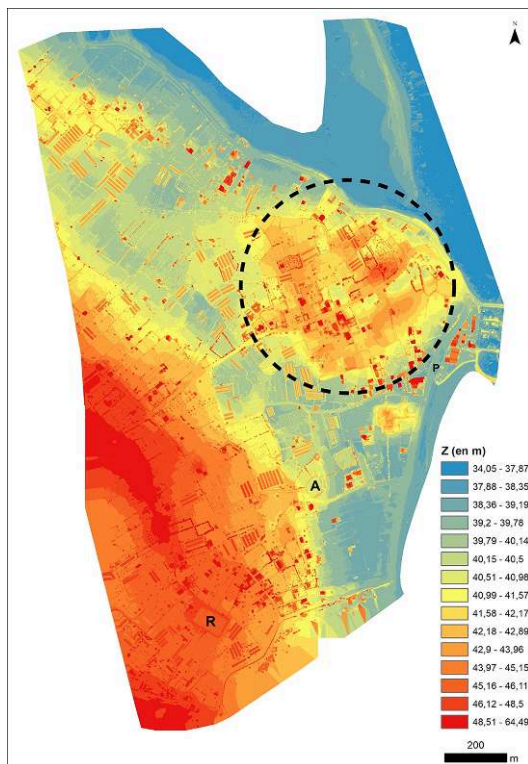
- 14 La mission de 2019 a permis de prendre la mesure du contexte archéologique, de définir les problématiques scientifiques et patrimoniales du projet, d'établir une méthode de

travail et un calendrier. Cette mission a donné lieu à des tests de prospections géophysiques et pédestres, et à des prélèvements de sédiments. Interrompues par la crise sanitaire, les recherches de terrain ont repris en 2022.

Le relevé orthophotographique du site

- 15 Un relevé orthophotographique de l'extension supposée de la ville antique a été réalisé à partir de 2919 clichés pris au drone et géoréférencés par un GPS satellitaire. La couverture photographique a généré une orthomosaique et un Modèle Numérique de Surface (MNS) (fig. 2), qui éclaire les logiques de développement de l'espace urbain. On constate en effet que les vestiges connus de la ville sont situés sur une légère éminence, à l'extrémité d'une pointe bordée par le littoral. Lors de sa fondation, la ville pourrait ainsi avoir été implantée sur une ancienne presqu'île. L'amphithéâtre paraît installé au sud de cette éminence dans les zones basses. Seuls les grands réservoirs sont en retrait, sur une hauteur à l'intérieur des terres, situation favorable pour profiter d'un effet de pente. Par ailleurs, on note l'existence d'une zone basse en arrière du port moderne, proche du port antique, qui pourrait être la trace d'un paléorivage, hypothèse à vérifier par sondages et carottages sédimentaires.

Fig. 2. Modèle numérique de surface généré avec PIX4Dmapper avec une résolution de 5 cm, système de coordonnées projetées.



WGS 1984 UTM Zone 32N, ArcGis Desktop 10.8.1. Dans le cercle, zone de concentration des vestiges mentionnés par les cartes anciennes, visibles et révélés par les prospections géophysiques.

A : Amphithéâtre ; R : Réservoirs ; P : Paléorivage ?

© Natacha Volto, Nicolas Lachaussée.

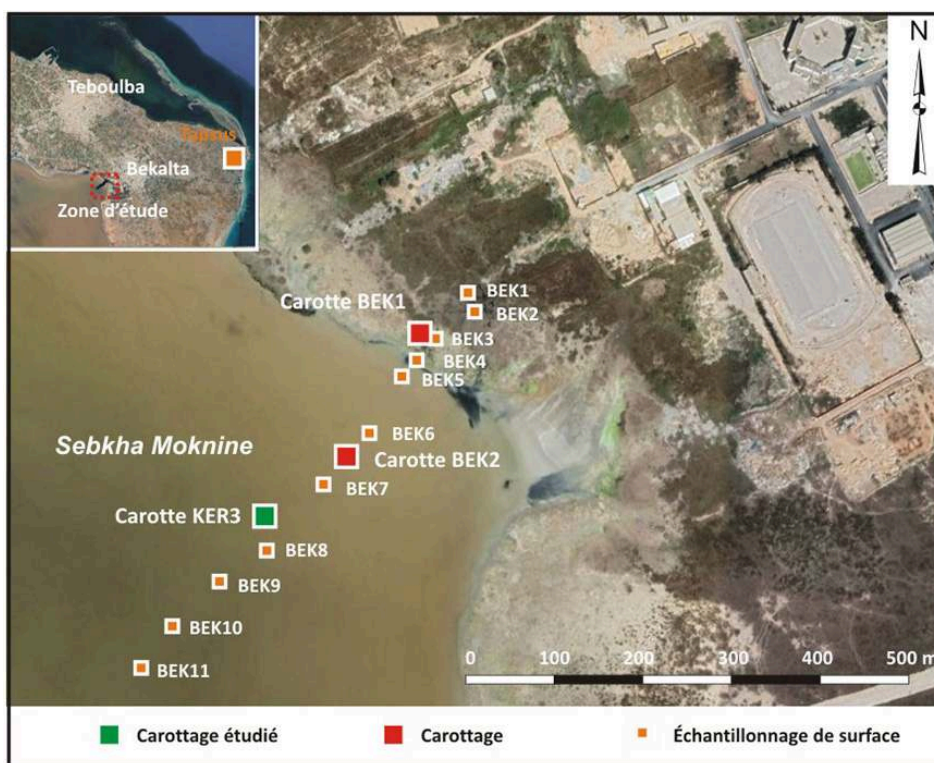
Les tests sédimentologiques

- 16 Le volet géomorphologique a eu pour objectif la recherche d'une zone favorable à l'enregistrement paléoenvironnemental dans les abords de la ville afin de documenter l'évolution du paysage, la variabilité climatique et les impacts anthropiques dus au développement urbain. Les investigations ont d'abord été concentrées autour de la *sebkha* de Moknine, l'une des plus grandes dépressions salées du littoral tunisien entre Sousse, Mahdia et La Chebba. Ce travail préalable a consisté en l'extraction de trois carottes (BEK1, BEK2 et BEK3) (**fig. 3**) et a permis la construction d'un référentiel sédimentaire actuel composé de onze stations, réparties suivant un transect de 560 m perpendiculaire à la bordure de la *sebkha*. L'étude s'est focalisée sur la carotte BEK3, la plus longue et qui a recoupé une séquence de 140 cm composée de sables éoliens blancs à la base et d'argiles limoneuses noires au sommet.

Tableau 1. Références des datations radiocarbone par le Beta Analytic Testing Laboratory (Miami, USA).

N° Laboratoire Beta Analytic	Référence-date	Profondeur (cm)	Type de matériel daté	Date BP	Date cal. AD/BC
Beta-639427	BEK3-27	27	Sédiment organique	710 +/- 30 BP	1262-1386 cal. AD
Beta-639428	BEK-77	77	Sédiment organique	1800 +/- 30 BP	166-275 cal. AD
Beta- 634961	BEK-120	120	Sédiment organique	8770 +/- 30 BP	7609-7143 cal. BC

Fig. 3. Localisation des carottages dans la *sebkha* et synthèse des données analytiques de la carotte BEK3.



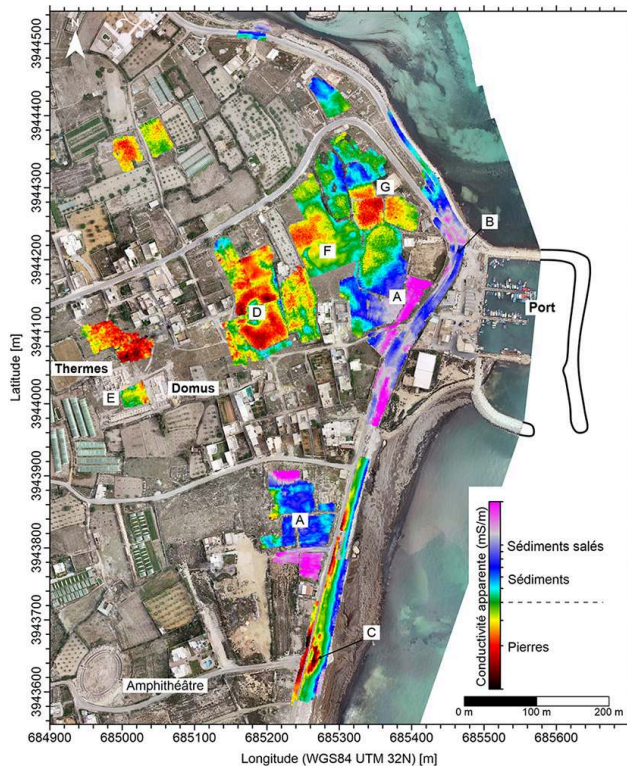
© Jean-Michel Carozza.

- 17 Les résultats (Tableau 1) montrent le bon potentiel d'enregistrement de la *sebkha* dont la base du remplissage vaseux, reposant sur des formations sableuses dunaires, a été datée à 8770 +/- 30 BP, soit 7609-7143 cal. BC (9558-9092 cal. BP). Elle couvre donc une majeure partie de l'Holocène et plus particulièrement les trois derniers millénaires, période d'intérêt du projet. Deux datations complémentaires, prélevées à 77 et 27 cm, montrent une cohérence du modèle d'âge/profondeur. En effet, la première indique un âge entre 166-275 cal. AD et la seconde a livré un âge de 1262-1386 cal. AD. Ces données indiquent soit l'existence d'un hiatus non perçu en-dessous de 77 cm, soit une vitesse de sédimentation extrêmement lente dans la *sebkha* durant le premier Holocène (0,005 cm.an-1). En revanche le sommet de la carotte montre une accélération des vitesses de sédimentation qui sont multipliées par 10 et atteignent 0,048 cm.an-1. Cette accélération pourrait être liée à l'exploitation du milieu durant la période romaine et au-delà.
- 18 Ces résultats montrent une variabilité de l'environnement de la *sebkha* marquée par des phases de renforcement des apports sableux et de régression des apports de matière organique d'origine de la zone humide à 1.10, 0.85, 0.45 et 0.30 m, probablement associées à des phases plus sèches. En l'absence de foraminifères, ces résultats indiquent aussi l'absence de communication entre la *sebkha* et la mer. Le potentiel de préservation des pollens est en cours d'évaluation afin de reconstituer l'évolution des paysages végétaux et de quantifier les impacts anthropiques.

Les prospections géophysiques

- 19 Grâce au soutien d'Arpamed, les prospections géophysiques ont pu se déployer en 2022. Elles ont couvert une surface discontinue de 13,5 ha.
- 20 À l'est et au sud du site, elles révèlent des zones basses d'importante conductivité liée vraisemblablement à une forte salinité (**fig. 4, A**), qui seraient l'indice, comme le suggère également le MNS, d'un paléorivage. La carte de conductivité a également localisé l'origine des deux môles visibles sous l'eau sur les photographies aériennes ; l'une dans le prolongement ouest de la digue du port actuel (**fig. 4, B**), l'autre sous la plage, plus au sud (**fig. 4, C**).

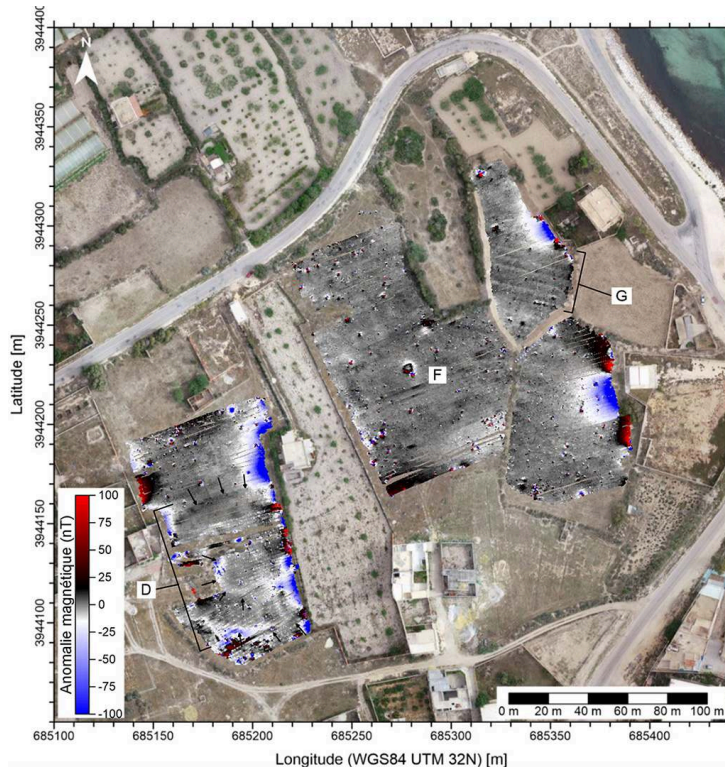
Fig. 4. Carte de conductivité apparente relevée en 2019 et 2022.



© Guillaume Bruniaux, Vivien Mathé, positionnée sur une orthophotographie. © Natacha Volto, Nicolas Lachaussée.

- 21 Dans la partie centrale du site, une anomalie résistante en forme de fer à cheval, tournée vers l'est, occupe une surface conséquente (environ 75 m dans l'axe nord-sud, et 55 m selon l'axe est-ouest) qui signe la présence d'un probable théâtre, monument jusqu'à ce jour inconnu (**fig. 4, D**). Cette découverte a été confirmée par la prospection géomagnétique (**fig. 5, D**). D'autres anomalies sont apparues dans le secteur central révélant des constructions massives dont la nature ne sera révélée que par la fouille (**fig. 4, E et F ; fig. 5, F**).

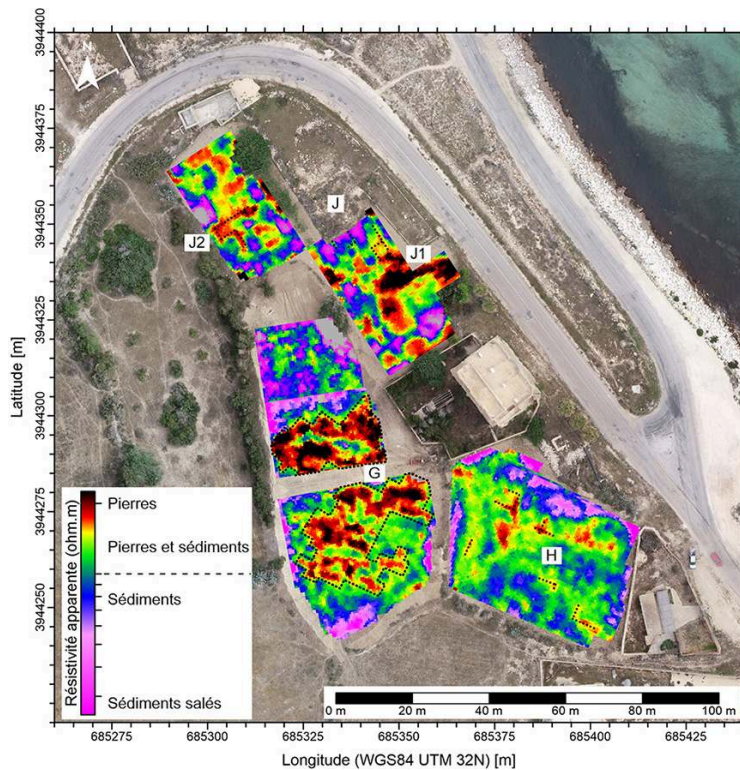
Fig. 5. Carte d'anomalies magnétiques.



© Guillaume Bruniaux, François Lévêque, positionnée sur une orthophotographie. © Natacha Volto, Nicolas Lachaussée.

- 22 Plus à l'est, sur un terrain concerné par un projet immobilier, des anomalies indiquent la présence (fig. 4 à fig. 6, G) de murs orientés WNW-ESE, bien visibles sur la carte des anomalies magnétiques. Selon la carte de résistivité, ces structures se prolongent probablement dans la parcelle située à l'est (fig. 6, H). Dans le même secteur, plus au nord, une excavation d'environ 1,5 m de profondeur recoupe des maçonneries antiques (fig. 6, J). Celles-ci sont probablement à mettre en relation avec deux anomalies résistantes proches, situées au sud-est (fig. 6, J1) et à l'ouest (fig. 6, J2). Les directions de ces probables maçonneries sont d'ailleurs identiques.

Fig. 6. Carte de résistivité électrique.



© Guillaume Bruniaux, Vivien Mathé, positionnée sur une orthophotographie. © Natacha Volto, Nicolas Lachaussée.

La fouille du secteur du « portus pristinus »

- 23 Au nord-est du port moderne, une maçonnerie d'une vingtaine de mètres de largeur apparaissait en 2019, partiellement sous la végétation et les dépôts de déchets. Légèrement arrondie sur sa face nord, elle ne présentait aucune forme caractéristique sinon celle d'un massif compact peu élevé (env. 50 cm), se poursuivant au sud sous la route moderne. A. Younes supposait que ces vestiges appartenaient à un ouvrage destiné à marquer l'entrée artificielle du « *portus pristinus* ». La houle marine et le mouvement des marées, quoique faible, ainsi que les piétinements, abîment régulièrement cette structure en désolidarisant les blocs qui la composent. Il fut décidé de l'enregistrer par la fouille avant qu'elle ne soit plus amplement dégradée. Il s'agissait aussi de permettre son identification et de mieux comprendre son insertion dans le schéma urbain et ses quartiers portuaires.
- 24 La fouille fut conduite sur une aire d'environ 450 m², limitée au nord par la mer et au sud par la route (fig. 7). L'étude des structures les plus proches de l'eau fut contraignante, d'autant que le marnage quoique faible d'environ 40 cm, en limitait l'accès une partie de la journée. Cette fouille a mis au jour les vestiges partiels d'un édifice composé d'une structure quadrangulaire flanquée de deux plates-formes au sud-ouest et au sud-est, reconnues sur quelques m². Son extension maximale reste inconnue puisqu'elle se prolonge sous la route (fig. 8). La base de la structure quadrangulaire centrale est formée par un solide massif composé d'assises irrégulières de moellons liés au mortier. La partie nord a été érodée par la mer. Cette structure,

limitée au sud-est par le mur M39, au sud-ouest par le mur M3 et au nord-est par le mur M49 (fig. 9) mesurait environ 19 m sur au moins 15 m. Sur les murs périphériques M15 et M39, en périphérie de la structure, des traces en négatif suggèrent que l'élévation devait être faite de blocs de 1 m sur 30 cm disposés en boutisses. Sur le côté sud-ouest de la structure, au lieu de se superposer au mur M39, un autre alignement de négatifs de blocs présente un angle d'environ 12 degrés avec le mur M 39 sous-jacent. Il pourrait s'agir d'une rénovation postérieure (fig. 9).

Fig. 7. Vue zénithale du secteur de fouilles sur le rivage, au nord du port moderne.



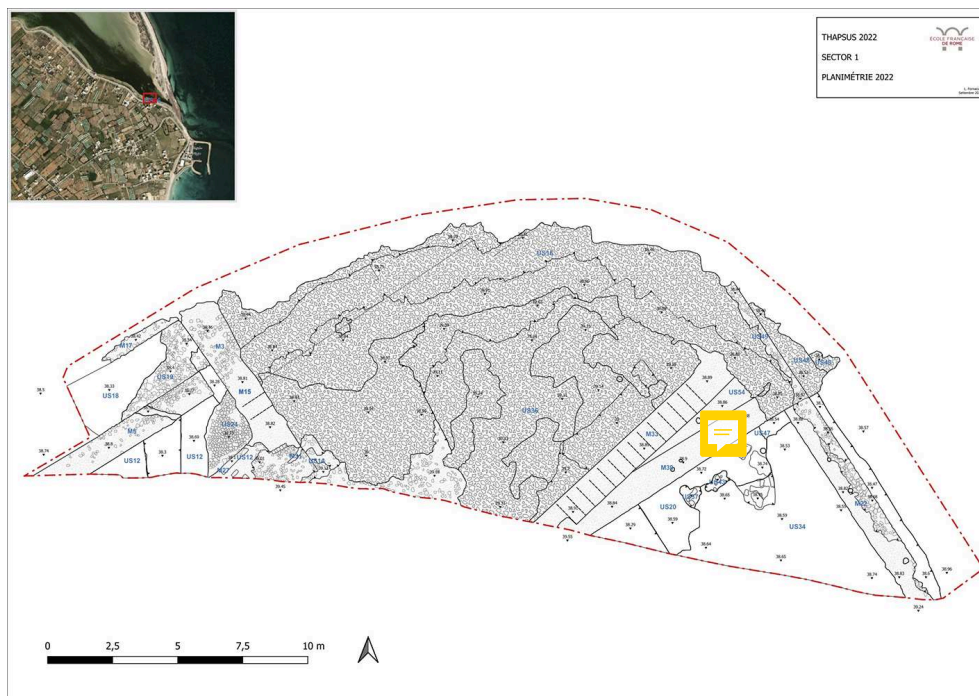
© Mission Thapsus 2022.

Fig. 8. Orthophotographie des structures.



© Lorenzo Fornaciari.

Fig. 9. Planimétrie des structures.



© Lorenzo Fornaciari.

- 25 Sur les côtés sud-est et sud-ouest, deux plates-formes, constituées de sols soutenus par des murs perpendiculaires à la structure quadrangulaire, complètent l'ensemble. Au sud-est, la plate-forme s'étend entre l'espace fermé par la structure en moellon et le

mur M22 conservé sur une longueur de 9,20 m et d'une largeur d'environ 1 m. Le sol de cette plate-forme, situé à une altitude de 38,65 m¹⁷, percé de fosses, est constitué d'un mortier lié avec un cailloutis. Ce sol n'est conservé qu'à proximité du mur M39 sur lequel il s'appuie. Au sud-ouest, la plate-forme présente une configuration légèrement différente. Le secteur est divisé par le mur M5, orienté sud-ouest/nord-est, conservé sur une longueur de 3,70 et large de 1,10 m. Ce mur M5 est perpendiculaire au mur M3 fermant au sud-ouest le massif de la structure centrale. Il ne lui est toutefois pas lié, mais séparé par une ouverture large de 0,50 cm. Au sud, un niveau de sol en mortier s'appuie contre M5 à une altitude de 38,70 m. Ce sol s'appuie aussi à l'est contre une structure semi-circulaire formant un solin de moellons. Ce sol, similaire à celui de la plate-forme sud-est, est situé à la même altitude.

- 26 Les relations stratigraphiques révèlent au moins quatre phases. La première correspond à la construction de la structure quadrangulaire et des plates-formes latérales. La céramique recueillie dans le sondage sous le sol US20 de la plate-forme sud-est, datée des II^e-III^e siècles, donne un indice chronologique pour la construction de l'ensemble. À la deuxième phase appartiennent le mur M33, vu en négatif, et probablement le mur M15, également connu par son négatif. Des liaisons stratigraphiques suggèrent que M33 a été construit dans l'US34, qui couvre le sol de la plate-forme et marquerait ainsi son abandon. Le matériel contenu dans cette strate, daté entre les III^e et IV^e siècles, fournit un *terminus post-quem* pour la reconstruction de la structure marquée par la mise en place du mur M33. L'édifice pourrait donc avoir subi une réforme importante dans l'Antiquité tardive à partir des III^e et IV^e siècles. La troisième phase correspond à l'abandon du monument et la réoccupation partielle du secteur avec l'installation de structures sommaires et le creusement de fosses. L'inventaire provisoire du matériel suggère une datation au cours du V^e siècle. Enfin la quatrième phase est celle de l'abandon du secteur et de la formation de la dune littorale. Elle est postérieure au V^e siècle et s'étend jusqu'à nos jours.
- 27 L'édifice présente donc deux états qui se situent entre les II^e et IV^e s. Ces datations permettent désormais d'abandonner l'appellation de « *portus pristinus* »¹⁸ proposée sur la base d'une analyse topographique que les données archéologiques réfutent.
- 28 À cet édifice incomplet il est difficile d'attribuer une fonctionnalité précise. La proximité de la mer, dont il est aussi difficile de savoir à quelle hauteur par rapport à l'édifice elle se trouvait dans l'Antiquité, invite à penser que ce bâtiment appartenait à des infrastructures portuaires. Remarquons néanmoins qu'il présente une différence nette avec les vestiges de moles déjà connus dans la ville. La poursuite des fouilles et l'analyse comparative de ces vestiges faciliteront son identification fonctionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

BEDOUÏ *et al.* 2002

Hatem Bedoui, Habib Ben Younes, Olivier Dutour, « Étude anthropologique préliminaire d'une

population antique du Sahel de la Tunisie cas de la nécropole d'Echat et de Zbidi, Ras Dimes, Thapsus) », *Reppal XII*, 2002, p. 1-8.

FANTAR 1978

Mohamed Fantar, « La cité punique de Thapsus », in Micheline Galley (éd.), *Actes du II^e Congrès international sur l'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, Alger, 1978, p. 59-70.

GHADOUM 2010

Ahmed Gadhoun, *Étude des ports et des sites côtiers antiques de la côte orientale de la Tunisie : étude économique à partir des données archéologiques*, Thèse de doctorat en Archéologie, sous la direction de Patrice Pomey, Université d'Aix-Marseille 1, 2010.

LÉZINE 1961

Alexandre Lezine, *Architecture romaine d'Afrique. Recherches et mises au point*, Paris, PUF, 1961.

NACEF 2015

Jihen Nacef, « Un atelier de potier à la périphérie de la ville de Thapsus aux premiers siècles de l'Empire », in Claudio Capelli, Siwar Baklouti, *Caractérisation pétrographique de céramiques provenant d'un possible dépotoir de potier à Thapsus*, *Antiquités africaines* 51, 2015, p. 17-43.

OUNI *et al.* 1995

Karim Ouni, Jean Peyras, Françoise Debaine, Monique Clavel-Lévêque, « Cadastres des cités libres et images satellitaires : l'exemple de Thapsus », *Dialogues d'histoire ancienne* 21.2, 1995, p. 370-379.

SGHAÏËR, sous presse

Yamen Sghaïër, « La nécropole punique de Thapsus (fouille 2016) », in Hosni Abid (éd.), *Penser, ritualiser et vivre la mort* (Actes du colloque de Tunis, 21-22 novembre 2019), Tunis.

SLIM *et al.* 2004

Hédi Slim, Paul Troussset, Oland Paskoff, Ameer Oueslati, *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique*, Paris, Éditions du CNRS, 2004.

YOUNES 1999a

Ameer Younes, *Recherches sur la ville portuaire de Thapsus et son territoire en Byzacène dans l'Antiquité*, 2 vol., Tunis, 1999.

YOUNES 1999b

Ameer Younes, « L'installation portuaire à Thapsus : mise au point à partir des textes anciens et de la documentation archéologique », in *La Méditerranée : l'Homme et la mer*, Tunis, Cahiers du CERES, série Géographique 21, 1999, p. 181-193.

NOTES

1. La thèse publiée par A. Younes en 1999 rassemble les références littéraires et un bilan des découvertes.

2. SLIM *et al.* 2004.

3. PSEUDO SCYLAX, 110.

4. PLIN., *nat.*, 5, 24.

5. *CIL XI*, 5087.

6. YOUNES 1999a, p. 27.

7. FANTAR 1978 ; YOUNES 1999a, p. 238-244.

8. YOUNES 1999a, p. 250-263.
 9. YOUNES 1999b ; GHADOUM 2010.
 10. LÉZINE 1961, 143.
 11. Selon SLIM *et al.*, 2004, p. 152 et YOUNES 1999b, p. 190.
 12. FANTAR 1978 ; BEDOUI *et al.* 2002 ; SGHAÏER, sous presse.
 13. OUNI *et al.* 1995.
 14. SLIM *et al.* 2004.
 15. NACEF 2015.
 16. YOUNES 1999a, p. 341-343.
 17. Bien que relevée proche de l'eau, l'altitude donnée ici s'entend par rapport au géoïde théorique de la terre. La référence exacte du niveau de la mer n'étant pas disponible lors de ces relevés.
 18. YOUNES 1999a, p. 215-216.
-

INDEX

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNS4vm5u8xJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVemT6o6YVG>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD900pLBG6t>

Thèmes : EFR

Année de l'opération : 2022

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZwfwfG5NLx>

AUTEURS

LAURENCE TRANOY

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

YAMEN SGHAÏER

Institut National du Patrimoine, Tunis

LAURENT BRASSOUS

Université de La Rochelle, UMR 7266 LIENSs

MOHAMED BEN NEJMA

Institut National du Patrimoine, Tunis

GUILLAUME BRUNIAUX

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

JEAN-MICHEL CAROZZA

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

LORENZO FORNACIARI

École française de Rome

AHMED GADHOUM

Institut National du Patrimoine, Tunis

FATMA HADDAD

Université de Tunis

NICOLAS LACHAUSSÉE

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

FRANÇOIS LÉVÊQUE

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

VIVIEN MATHÉ

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

CHOKRI TOUHIRI

Institut National du Patrimoine, Tunis

NATACHA VOLTO

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

LAURENCE TRANOY

La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSs

YAMEN SGHAÏER

Institut National du Patrimoine, Tunis

LAURENT BRASSOUS

Université de La Rochelle, UMR 7266 LIENSs